



PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ EMPLOYÉES DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Selon Statistique Canada, le nombre d'hommes et de femmes ayant déclaré une incapacité a augmenté. Entre 2001 et 2006, le taux d'incapacité au Canada est passé de 12,4 % à 14,3 %¹. En outre, le vieillissement de la population haussera, avec le temps, le taux global d'incapacité.

Le secteur du tourisme continuera à connaître une pénurie de main-d'œuvre à moyen et à long termes. D'ici 2025, on prévoit que le nombre de postes à combler dans ce secteur explosera, pour atteindre un quart de millions d'emplois.

Aperçu du secteur du tourisme au Canada

Le secteur du tourisme au Canada est composé de cinq sous-secteurs : restauration, transport, hébergement, loisirs et divertissements, et services de voyages. Le tourisme est donc un acteur important et dynamique de l'économie nationale. En 2008, les dépenses dans le secteur touristique au Canada s'élevaient à 75 milliards de dollars et la contribution de ce secteur au PNB était de 2,2 %.

Selon l'Enquête de 2008 sur la population active, 1,75 million de personnes travaillaient dans le secteur du tourisme au Canada, ce qui correspond à 10,2 % de la population active canadienne. Parmi les cinq sous-secteurs, la restauration employait le plus de personnes, soit 827 900 (47 % de la main-d'œuvre du secteur touristique).

Même s'il existe plus de 400 types d'emplois dans le secteur du tourisme, les trois quarts de la main-d'œuvre se concentrent dans les 38 principaux types d'emplois. Un tiers de tous les travailleurs de ce secteur occupent des emplois comme serveurs au comptoir, aides de cuisine, serveurs d'aliments et de boissons, et cuisiniers.

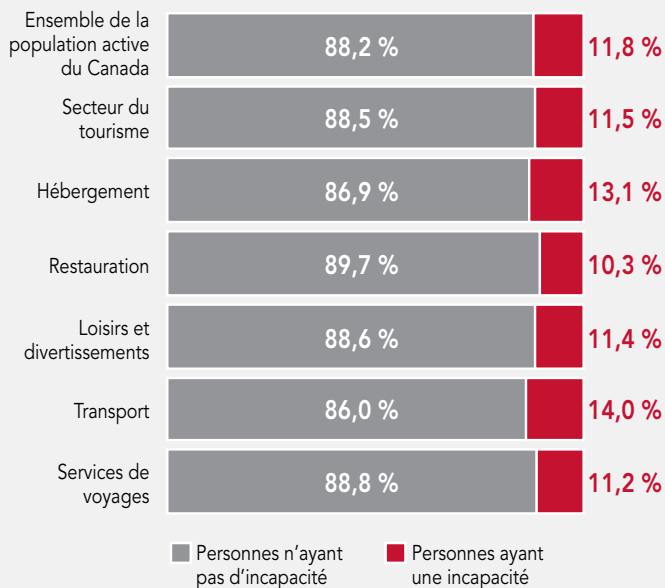
Environ un employé sur dix du secteur touristique dit avoir une incapacité

Selon le recensement de 2006, 11 % des personnes travaillant au Canada dans le secteur du tourisme déclaraient avoir une incapacité². Ce pourcentage s'avérait légèrement moindre que la proportion de travailleurs ayant une incapacité dans l'ensemble de la population active canadienne (12 %).

Le sous-secteur du transport présentait la plus grande proportion de travailleurs ayant une incapacité

Le sous-secteur du transport affichait le pourcentage le plus élevé (14 %) de travailleurs ayant une incapacité, suivi de celui de l'hébergement (13 %). Le sous-secteur de la restauration employait, quant à lui, la plus petite proportion de personnes ayant une incapacité.

Répartition des personnes ayant une incapacité employées dans le secteur du tourisme en 2006 selon le sous-secteur d'emploi



SOURCE : Recensement canadien de 2006, totalisations personnalisées.

Les cinq principales fonctions de travail du secteur du tourisme qu'occupaient les personnes ayant une incapacité étaient : chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses (18 %); concierges et concierges d'immeubles (17 %); conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et autres transports en commun (17 %); préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers (17 %); et agents/agentes à la billetterie (16 %).

Les femmes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur du tourisme que leurs homologues masculins

Même si une plus grande proportion d'hommes ayant une incapacité étaient sur le marché du travail que de femmes, un plus fort pourcentage de femmes ayant une incapacité (51 %) occupaient un emploi dans le secteur du tourisme (49 %).

Parmi les sous-secteurs du tourisme, celui des services de voyages employait la plus grande part de femmes ayant une incapacité (65 %), tandis que celui du transport employait une plus grande proportion d'hommes ayant une incapacité (72 %).

1 Statistique Canada. *L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006* : Rapport analytique.

2 Personne présentant des difficultés avec les activités de la vie quotidienne ou une réduction de la qualité ou du genre d'activités en raison de son état ou de problèmes de santé pour une durée réelle ou prévue de six mois ou plus.

	Personnes ayant une incapacité	
	HOMMES	FEMMES
CANADA	53 %	47 %
SECTEUR DU TOURISME	49 %	51 %
Hébergement	38 %	62 %
Restauration	40 %	60 %
Transport	72 %	28 %
Loisirs et divertissements	53 %	47 %
Services de voyages	35 %	65 %

SOURCE : Recensement canadien de 2006, totalisations personnalisées.

La moitié des travailleurs du secteur touristique ayant une incapacité avaient au moins 45 ans

Près de la moitié (49 %) des personnes ayant une incapacité et occupant un emploi dans le secteur du tourisme avaient au moins 45 ans. La répartition selon l'âge s'avérait cependant moins prononcée que celle observée dans la population active canadienne. Comparé à l'ensemble du Canada (9 %), le secteur du tourisme employait deux fois plus de jeunes ayant une incapacité (20 %).

	Personnes ayant une incapacité	
	Canada	Secteur du tourisme
15 à 24 ans	9 %	20 %
25 à 34 ans	12 %	13 %
35 à 44 ans	20 %	17 %
45 ans et plus	59 %	49 %

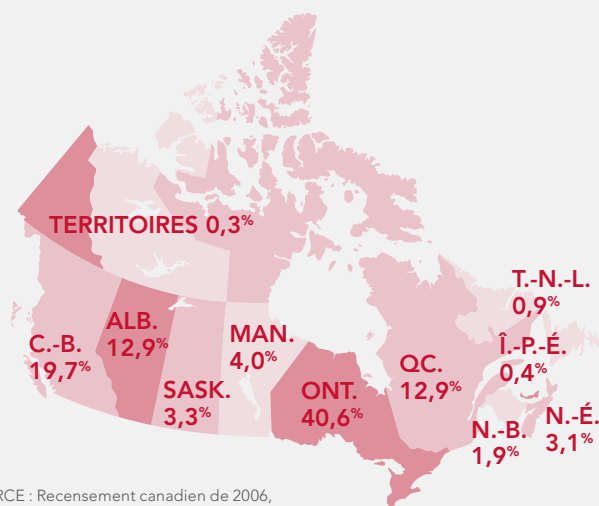
SOURCE : Recensement canadien de 2006, totalisations personnalisées.

Quatre travailleurs du secteur du tourisme sur dix ayant une incapacité travaillaient en Ontario

La plupart des employés du secteur touristique ayant une incapacité travaillaient en Ontario (41 %) et en Colombie-Britannique (20 %). Compte tenu de la taille globale de la population active dans ces deux provinces, ces données n'ont rien de surprenant.

Si l'on compare le nombre de personnes ayant une incapacité employées dans le secteur avec la proportion globale de travailleurs ayant une incapacité dans chaque province, on constate une tout autre tendance : le taux de travailleurs du secteur touristique ayant une incapacité s'avérait plus important en Colombie-Britannique. Dans cette province, plus de quatre personnes sur dix ayant une incapacité travaillaient dans le sous-secteur de la restauration.

Répartition géographique des personnes ayant une incapacité employées au sein du secteur touristique



SOURCE : Recensement canadien de 2006, totalisations personnalisées.

Vancouver affichait le plus haut taux de personnes ayant une incapacité employées dans le secteur du tourisme

En termes absolus, plus de travailleurs du secteur touristique ayant une incapacité se trouvaient à Toronto (16 %), à Vancouver (10 %) et à Montréal (7 %) que dans les autres villes.

Toutefois, le résultat est différent si l'on compare le pourcentage de personnes ayant une incapacité employées dans le secteur touristique à l'ensemble de la main-d'œuvre ayant une incapacité dans chaque ville. Dans ce cas de figure, la proportion de travailleurs ayant une incapacité était plus forte dans le secteur touristique de Vancouver que dans les autres villes.

Les plus importantes régions métropolitaines du Canada utilisent déjà les services des travailleurs ayant une incapacité pour répondre aux besoins en main-d'œuvre, mais d'autres régions auraient encore avantage à mieux exploiter cet important bassin de travailleurs. Les projections démographiques indiquent que le nombre de personnes ayant une incapacité augmentera à mesure que la population canadienne vieillira. Les entreprises touristiques devront donc faciliter l'accès de ces travailleurs à l'emploi. Selon l'organisme américain Job Accommodation Network, 20 % de l'adaptation ou des modifications du lieu de travail n'exigent aucune dépense de la part de l'employeur, et 51 % supplémentaire coûtent moins de 500 \$. Il s'agit d'un investissement minime comparé au fardeau financier qu'entraînent la pénurie de main-d'œuvre et le roulement élevé du personnel.

À PROPOS DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

Le rapport « Profil démographique des employés du secteur touristique » est produit tous les cinq ans, une fois les données du nouveau recensement rendues publiques. Ce sommaire a été élaboré à l'aide des données particulières au secteur du tourisme recueillies dans le cadre du Recensement de 2006, et fournit des statistiques sur l'emploi pour les groupes démographiques de la main-d'œuvre en tourisme.

Des brochures présentant un résumé des résultats de l'étude pour l'ensemble du Canada, ainsi que pour chacune des provinces, sont également disponibles au www.cthrc.ca.

Des questions? Pour plus d'information : research@cthrc.ca.

Publication du
Conseil canadien des
ressources humaines en tourisme



Canada

Financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels.